

Burundi : L'opposition semble amnésique et résignée à revivre le passé

@rib News, 29/03/2015 Burundi. L'opposition peut-elle aller aux élections de 2015 ? Par Arthur Kazima En date du 27 mars 2015, le Président Pierre Nkurunziza a signé le décret numéro 100/71 « portant convocation des électeurs des conseils communaux, des députés, du Président de la République et des sénateurs ». La question de savoir si, au regard du passé récent, du contexte politique et sécuritaire actuel, il est réaliste de s'attendre à la tenue d'élections générales crédibles et sans bavures. Un bref rappel historique En 2010, l'opposition a dénoncé l'irrégularité aussi bien en amont que lors des élections. Au niveau des préales électoraux, l'opposition avait une distribution des cartes d'identité contrainte par les agents administratifs proches du CNDD-FDD et marquée par la discrimination dans la délivrance des pièces d'identité, au détriment des membres de l'opposition. Le résultat du fichier électoral non crédible. En outre, les commandes des bulletins de vote et leur acheminement aux bureaux de vote s'étaient effectués dans un contexte de confusion totale.

En ce qui concerne la campagne électorale, elle fut marquée par des actes d'intimidation et de terreur, des assassinats, des emprisonnements arbitraires des militants de l'opposition les plus actifs, par l'achat des consciences, distribution d'argent, de boissons alcoolisées et des biens matériels. Et lors des élections communales, les miliciens du parti au pouvoir étaient postés sur les chemins menant vers les centres de vote et menaçaient de mort les électeurs s'ils ne votaient pas pour le CNDD-FDD. Les isolements ne répondaient pas aux normes et la loi électorale ; les mandataires des partis de l'opposition furent harcelés ou chassés des bureaux de vote. Des votes multiples ont été notés, et des personnes ne figurant pas sur la liste électorale ont pu voter. Après le scrutin, les mandataires des partis de l'opposition ont été expulsés des lieux de dépouillement. Ils n'ont donc pas pu faire figurer leurs observations verbales des bureaux de vote. Certains mandataires ont été forcés d'apposer leurs signatures sur des procès-verbaux dont ils ignoraient le contenu, tandis que de nombreux procès-verbaux n'ont jamais été signés par les mandataires des partis de l'opposition. Enfin, les procès-verbaux n'ont pas été remis aux mandataires des partis de l'opposition en violation du code électoral. Puis, de 19h à 21 heures, l'électricité a été coupée pour manipuler le contenu des urnes. A l'annonce des premiers résultats, certains partis se sont vu attribuer des voix dans des bureaux de vote où ils n'avaient pas de candidats, et des urnes scellées ont été retrouvées dans des endroits où leur présence ne pouvait s'expliquer : dans des salles de classe, dans la brousse ou dans des cimetières ! La Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne nota, dans son rapport final : « Le principe de transparence impliquait pour les parties en compétition et les électeurs de pouvoir vérifier par eux-mêmes l'intégrité de toutes les phases du processus électoral. Ceci a été rendu matériellement impossible en raison de l'absence d'affichage public des résultats du bureau de vote par l'impossibilité pour les mandataires des partis politiques d'obtenir une copie des procès-verbaux[1]. » Après le scrutin communal raté, plus de dix partis de l'opposition se sont regroupés au sein d'une coalition d'opposition des Démocrates pour le Changement « ADC-IKIBIRI. Ladite coalition a demandé des discussions entre différents protagonistes avant la poursuite du processus électoral. Face au refus catégorique de la CENI et du parti CNDD-FDD, l'ADC a décidé de ne pas participer aux autres scrutins pour ne pas donner une caution démocratique à une mascarade électorale. Après ce retrait, le candidat Nkurunziza et son parti poursuivirent une campagne aussi solitaire que honteuse, dont sortirent des institutions monocolores. La suite fut marquée par une répression sanguinaire. Des corps flottants seront retrouvés dans les rivières, fleuves et lacs. On observa des arrestations en violation des procédures judiciaires ; la torture et les exécutions dans des conditions d'une extrême barbarie ; des assassinats par les forces de police notamment le Service National des Renseignements, véritable police politique. La jeunesse du parti au pouvoir « Imbonerakure » organisée en milice constitua la terreur des opposants politiques et des militants des droits de l'homme. Un rapport de Human Rights Watch de mai 2012 intitulé : « Tu n'auras pas la paix tant que tu vivras[2] » écrivait ce propos : « Dans la grande majorité des cas documentés par Human Rights Watch, les personnes responsables d'avoir ordonné ou exécuté ces meurtres n'ont pas été arrêtées, inculpées ou jugées quand elles ont été identifiées par des témoins. L'Etat a non seulement omis de prendre des mesures raisonnables pour garantir la sécurité et assurer la protection de ses citoyens, il a également manqué à son devoir de prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir et réprimer ces types de crimes. » Ainsi certains leaders de l'opposition n'ont leur salut que dans l'exil ou la clandestinité. Qu'est-ce qui a changé depuis les élections de 2010 ? La même situation a été reconduite. Les Imbonerakure ont été de plus en plus entraînés et armés. Les partis d'opposition ont été divisés, divisés d'abord pour exclure leurs leaders historiques. Des lois sécuritaires ont été votées (sur la presse, sur les associations sans but lucratif et les unions publiques). Des leaders de l'opposition ont été embastillés sous de fausses accusations et d'autres ont été contraints à l'exil pour ne pas gêner la victoire du CNDD-FDD. La distribution des cartes d'identité a été effectuée dans le désordre et l'arbitraire et le fichier électoral est truffé de vrais faux électeurs. Bref le CNDD-FDD a déjà programmé une victoire informatique et une nouvelle paix des cimetières. Ecran de fumée et fausses pistes Au lieu de dénoncer, à défaut de démonter les mécanismes du système qui rend impossibles des élections justes et transparentes, l'opposition, la société civile, l'Eglise catholique et la communauté internationale se sont focalisées sur la contestation d'un éventuel troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Or, même avec sa non-candidature, le système que son parti a mis en place fonctionnera toujours. Comment d'ailleurs lors comprendre que l'opposition dise vouloir aller aux élections ? Résignation ou manque de lucidité ? En toute logique, l'opposition qui a boycotté les élections de 2010, devrait aussi boycotter celles de 2015, car les conditions se sont empirées malgré la soi-disant feuille de route de 2013. Ou alors créer les conditions d'une révolution radicale des données. Or, certains politiciens ont tendance à suivre aveuglément la volonté de la « communauté internationale ». Celle-ci, par principe d'économie mal évaluée, a tendance à chercher des résultats au moindre coût et à contenter d'une paix et d'une sécurité en trompe-l'œil et à privilégier les exhortations diplomatiques de pure forme qu'elle ait avalisé les élections de 2010, malgré les protestations de l'opposition, devrait inciter cette dernière à

compte des possibles erreurs d'évaluation par cette communauté. De plus, certains opposants, appauvris et fatigués par cinq à dix ans d'opposition, entretiennent l'illusion qu'ils pourraient, en se présentant aux élections, tirer le jeu, même dans des conditions électorales inévitables. Or, le pouvoir donnera à chaque opposant le score qu'il plaira et les plus populaires ne seront guère les bienvenus. Fronde au sein du CNDD-FDD et perspectives électorales Sans doute, l'engagement de Nkurunziza à briguer un troisième mandat, et la fronde qu'elle suscite au sein du parti présidentiel peut rendre une bonne frange disponible pour un dialogue salutaire. Et si les frondeurs s'organisent et, de concert avec l'opposition et la société civile, réclament un report des élections et une transition, les partisans de Nkurunziza auront du mal à résister à un passage en force. Cela suppose que ces frondeurs sont de vrais patriotes et non de simples opportunistes, désireux uniquement de sauver le système et d'en devenir les premiers usagers. Leur crédibilité se mesurera à leur capacité à critiquer en profondeur le système CNDD-FDD et à participer résolument, à la mise en place d'une plate-forme pour une transition salutaire. Mais celui des frondeurs qui, pressé de porter la couronne de lauriers, prèsumera de ses forces pour entrer en lice dans les conditions actuelles, il fera très vite l'expérience d'une cruelle adversité et d'une cuisante défaite. Conclusion Il est très probable que Nkurunziza forcera le passage et imposera sa candidature à un CNDD-FDD terrorisé et soumis à des purges. Ensuite il fera appel à la Cour constitutionnelle et à la CENI pour valider sa candidature. Mais, qu'il réussisse ce pari ou le rate, le défi des Burundais est de pouvoir ébranler le système CNDD-FDD. L'opposition semble pour le moment amnésique et résignée à revivre le passé, et seules de rares voix en appellent à une transition politique. Pour aller dans ce sens, un sursaut de conscience est nécessaire, pour condenser les forces éparses et donner le coup de main qui ouvrira les portes d'une histoire agie et non subie. [1] Union Européenne : Rapport final, Mission d'Observation Electorale-Burundi 2010 [2] L'escalade de la violence politique au Burundi, Human Rights Watch, mai 2012.